LORRAINE NATURE ENVIRONNEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

SOMMAIRE

LNE EN 2020 C'EST 05
RESSOURCES HUMAINES 06
AGENDA 08
LANCEMENT DES RÉSEAUX THÉMATIQUES..... 11
BIODIVERSITÉ 13
FORÊT 17
NUCLÉAIRE 19
SENTINELLES 21
JURIDIQUE 25
DÉBAT PUBLIC ENVIRONNEMENTAL 31
VIE ASSOCIATIVE 32
COMMUNICATION 34

LNE EN 2020 C'EST

UNE ASSOCIATION
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Apporte son soutien aux associations membres

Fédère les compétences

Informe et sensibilise

Anime le débat public environnemental local

UNE FÉDÉRATION DE

91

ASSOCIATIONS MEMBRES

COMPTANT PLUS DE

9000

ADHÉRENTS EN LORRAINE

MAIS AUSSI

3

SALARIÉS

8

SERVICES CIVIQUES

13

MEMBRES DU CA

RESSOURCES HUMAINES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gérard LANDRAGIN

Jean-Claude LUMET

Pascal REZLER

Claude BERTSCH

Isabelle HOELLINGER

Régine MILLARAKIS

Patrick KLEIN

Pascale COMBETTES

Christian GASTON

Jean POIROT

Isabelle WOLFF

Raynald RIGOLOT

Jean-François FLECK

L'ÉQUIPE EN 2020

Fin février, Camille NOEL quitte LNE après près d'un an en poste pour retourner dans l'Ouest, et ne sera pas réellement remplacée. Une partie de ses missions sur la renaturation des milieux sera reprise par Cassandre, dont le poste évolue au courant de l'été 2020. Gageons que la pâtisserie lorraine lui manquera rapidement !

LES SALARIÉS DE LNE

Nicolas CORREA
Directeur Fédéral

Anaïs CORDIER
Chargée de mission
Juridique

Cassandre DAMAS
Chargée de mission
Biodiversité

VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE ET STAGIAIRE

8 nouveaux volontaires en service civique et stagiaires se sont succédés au cours de l'année 2020, sur des thématiques diverses et variées. Leur aide a été, cette année encore, inestimable. LNE tient donc à exprimer toute sa reconnaissance à ces personnes qui se sont pleinement investies dans leurs missions.

Lela TSAROEV
Volontaire chargée de la Fête de l'Écologie et du cycle de conférences sur l'eau à Metz (mars – octobre 2020)

Maurane MESCOLINI
Volontaire chargée des dossiers biodiversité (mars – octobre 2020)

Marine CAVELIUS
Volontaire chargée de la communication (mars –décembre 2020)

Cécile BOURLON
Volontaire chargée des Sentinelles de la Nature (mars – août 2020)

Ameline GIRARDEAU-CHOQUEL
Volontaire chargée de l'animation de la vie fédérale (mars –décembre 2020)

Ruth NEWNS
Volontaire chargée des dossiers méthanisation (novembre 2020 – juin 2021)

Jules OLLIVIER
Volontaire chargé des Sentinelles de la Nature (novembre 2020 – avril 2021)

Chloé PARJADIS
Stagiaire juriste (juillet-août 2020)

AGENDA

JANVIER

- Formation Sentinelles de la Nature Nancy
- Formation Sentinelles de la Nature Bar-le-Duc
- Conférence et réunion publique sur les micro-capteurs

AVRIL

- Projection live du film Controverses Nucléaires et débat en ligne

MAI

- Formation Sentinelles de la Nature
- Webinaire HelloAsso - Les associations environnementales et le numérique

JUILLET

- Découverte de la renaturation de la Carrière des Petites Alpes

AOUT

- Sortie sur site et réunion avec le Conseil des Jeunes de Cornimont

SEPTEMBRE

- Partie 1 Partie 2 Webinaire Sentinelles de la nature
- Fête de l'écologie

2020

FEVRIER

- Formation CENL
- Formation Mediatraining
- Intervention à l'école de Neufchâteau
- Colloque nucléaire
- Début de première expérimentation pour le projet micro-capteurs
- Réunion publique municipales Metz
- MNE Formation Sentinelles de la Nature
- Fin de première expérimentation pour le projet micro-capteurs

OCTOBRE

- Conférence - l'eau un bien commun (visio + présentiel)
- Chasse à la pollution lumineuse Metz Saint-Avold Thionville

NOVEMBRE

- Conférence « l'eau dans la ville »
- Conférence Sécheresse en Moselle « Quelles perspectives? »

LANCEMENT DES RÉSEAUX THÉMATIQUES DE LNE

En novembre 2019, LNE a organisé son premier Séminaire sur l'élaboration de son Plan Stratégique 2020-2025. L'objectif était de déterminer, en collaboration avec nos associations membres, les principales orientations de la Fédération et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. L'une des principales demandes était la création et l'animation de réseaux thématiques.

Ces réseaux thématiques doivent permettre le partage des informations ainsi que la confrontation d'idées ou d'expériences avec des entités et des personnes d'horizons et de points de vue différents, qui s'articulent autour de projets et d'enjeux sur des thématiques déterminées. Cela permet d'approfondir les réflexions sur des sujets et d'échanger des points de vue, de prendre position et de proposer des actions concrètes et fédéral. Les personnes concernées travailleront donc en symbiose autour d'un intérêt commun. L'idée est donc de principalement favoriser ces échanges, dans un but de partage de connaissances, compétences et expériences.

Enfin, ces réseaux doivent permettre d'élaborer des positions fédérales à l'échelle de la Lorraine sur les thématiques concernées et de les valoriser auprès du plus grand nombre.

Ce sont ainsi 4 réseaux thématiques, et 3 grands groupes de travail qui ont été créés en 2020 :

- Le Réseau Biodiversité (piloté par Christian GASTON, de l'association Torcol) ;
- Le Réseau Forêt (co-piloté par Régine MILLARAKIS, de l'association Meuse Nature Environnement et Jean POIROT, de l'association Tétrarchives) ;
- Le Réseau Eau (piloté par Jean-François FLECK, de l'association Vosges Nature Environnement) ;
- Le Réseau Méthanisation (piloté par Jean-François FLECK, de l'association Vosges Nature Environnement) ;
- Le Groupe Juridique Lorrain (piloté par Jean-Claude LUMET, vice-président de LNE) ;
- Le Réseau Communication, Recrutement et Formation (piloté par Isabelle WOLFF, de l'association APEQUA) ;
- Le Groupe Financement (piloté par Isabelle HOELLINGER, de l'association ADPSE et Trésorière de LNE).

2020 n'aura clairement pas été la meilleure année pour le lancement de ces réseaux. La pandémie aura empêché la réunion physique de la plupart des réseaux. Le recours à la visioconférence a été la clé de l'organisation des réunions de lancement pendant l'été 2020, et des premières réunions des réseaux lors du dernier trimestre.

BIODIVERSITÉ

L'ILLON : RECRÉATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LE SOUS-BASSIN VERSANT

Suite à la synthèse bibliographique et cartographique rédigée en 2019 en partenariat technique pour la Chambre d'Agriculture des Vosges, LNE a réalisé en 2020 3 fiches conseil à destination des agriculteurs de la zone sur la préservation des haies bocagères en entretien raisonné, sur la préservation des arbres morts et des arbres à cavités et sur la revégétalisation des haies existantes et le plantage de nouvelles haies. Ces travaux marquent la fin de notre participation au projet !

CORNIMONT : RENATURATION DE LA CARRIÈRE DES PETITES ALPES ET CRÉATION D'UN RÉSEAU DE MARES

Depuis 2018, LNE est porteuse de ce projet de renaturation dans les Vosges. Suite aux inventaires et aux travaux de creusement des mares en 2019, nous avons pu constater à l'été 2020 que sur les 4 mares créées, seules deux étaient en eau, les autres simplement humides. Une nouvelle période d'inventaires faunistiques et floristiques est à prévoir pour l'année 2021 pour voir comment évoluent les mares dans le temps.

En 2020, nous avons également pu commencer le partenariat entre LNE, la commune et l'école de Cornimont dans le cadre de la réalisation de panneaux pédagogiques de présentation du projet, qui verront le jour en 2021.

Enfin, en septembre 2020, LNE décroche le prix « Initiatives collectives » de l'appel à projet lancé par le Parc de Sainte-Croix d'une valeur de 4.000€ qui serviront, entre autres, à assurer le suivi sur le site.

LE PROJET « RÉSEAU DE FERMES BIO-DIVERSITÉ EN GRAND EST »

Porté par notre association membre BIO en GRAND EST, ce projet a pour but de créer et recréer des continuités écologiques sur différentes zones de la Région Grand Est, notamment par la mise en place de prairies, par la plantation de haies bocagères ou encore par des actions de sensibilisation, via un réseau de fermes bio. LNE participe au projet en tant que prestataire et est en charge de la rédaction d'une synthèse bibliographique et cartographique pour deux sites d'étude : les Côtes de Meuse et la Vallée de la Seille. Ce travail a été finalisé fin 2020.

FORMATION MISSION NATURE FAIRE DÉCOUVRIR POUR MIEUX PROTÉGER

Au cours de l'année 2019, de nombreuses réunions et comités de pilotages (COPIL) ont pu faire avancer le projet jusqu'à sa création et sa mise en place. On y retrouve ainsi de nombreux partenaires techniques : c'est au total pas moins de 20 associations lorraines d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) ou de protection des milieux naturels qui se sont investies et travaillent ensemble sur ce projet (Apicool, Atelier Vert, CPEPESC, CSFL, CPN Coquelicots, Meuse Nature Environnement…).

Le cursus complet de formation comptabilise au total 15 stagiaires début 2020 (limite maximale fixée initialement), d'âges et d'horizons différents (agriculteurs, professeurs des écoles, etc). Il est également possible de suivre certains modules ‘‘à la carte’’ : sur cette première session, 2 à 3 personnes sont inscrites pour chaque module du cursus complémentaire.

7 modules ont déjà eu lieu jusqu'alors, dont 4 en 2020 :

- L'Homme et la nature (18 janvier 2020 – CENL)
- Milieu urbain (8-9 février 2020 – CPN Les Coquelicots)
- Mammifères (19-20 septembre 2020 – CPEPESC/GEML)
- Arbres et forêts (24-25 octobre 2020 – MNE)

Au cours de l'année, ce sont 5 stagiaires qui ont souhaité se désinscrire de la formation, pour cause de reprise professionnelle, de maladie ou pour raison familiale.

Suite à la pandémie qui nous a touchés en 2020, nous avons été dans l'obligation d'annuler 7 modules et de les reporter en 2021 :

- Ornithologie (initialement prévu les 4-5 avril 2020, reporté les 13-14 février 2021)
- Zéro déchet (initialement prévu les 5-6 décembre 2020, reporté les 27-28 février 2021)
- Ecosystème rivière (initialement prévu les 14-15 novembre, reporté les 13-14 mars 2021)
- A l'école buissonnière (initialement prévu le 28 mars 2020, reporté le 27 mars 2021)
- Milieux aquatiques (initialement prévu les 25-26 avril 2020, reporté les 8-9 mai 2021)
- Botanique (initialement prévu les 2-3 mai 2020, reporté les 22-23 mai 2021)
- Entomologie (initialement prévu les 13-14 juin 2020, reporté les 12-13 juin 2021)

Les stagiaires sont satisfaits des modules écoulés et nous ont fait parvenir de bons retours quant à la qualité pédagogique et à la vulgarisation des formateurs.

RÉSEAU FORÊT

De nombreuses actions ont été réalisées en 2020, notamment en ce qui concerne la politique forestière et la représentation de la thématique :

- Positionnement sur la forêt adopté en Conseil d'Administration de LNE et transmission d'un mémorandum aux CA d'Alsace Nature, CANE et FNE GE ;

- Contribution libre au Business Act Grand Est ;

- Entrevue du Secrétairat Général aux Affaires Régionales avec le commissaire de massif des Vosges sur la place de forêt laissée en libre évolution ;

- Préparation des Assises de la forêt Grand Est (FIBOIS) ;

- Contribution à la journée "Gélinotte" (espèce non protégée, menacée de disparition totale en Lorraine) et participation au Plan Régional d'Actions "Grand Tétras" sur le massif vosgien ;

- Diffusion d'un communiqué de presse suite à la crise des scolytes et du plan de reboisement de l'ONF ; Intervention lors du FIG de St-Dié sur la forêt vosgienne et le changement climatique.

PROJET FORÊTS MILITAIRES :

LNE a poursuivi l'étude de son projet « Forêts Militaires » d'identification et de cartographie des sites militaires forestiers du Grand Est en vue de la proposition de préconisation de gestion et/ou de non-gestion, en lien avec les acteurs locaux compétents.

Plusieurs réunions ont eu lieu en 2020 afin de faire avancer le projet d'étude « Forêts militaires », notamment avec la DREAL, Metz Métropole, le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine et le Parc Naturel Régional de Lorraine.

L'inventaire réalisé par LNE montre qu'une grande partie des sites a déjà été vendue à des collectivités ou particuliers. On espère, en revanche, voir émerger les premières étapes de réalisation du projet courant 2021.

NUCLÉAIRE

PROJET CIGÉO

L'opposition du mouvement France Nature Environnement (FNE) au projet Cigéo est structuré jusqu'aux instances nationales FNE. LNE a intégré, au titre d'invité permanent, le Directoire FNE Energie, et est chargé en région du suivi du projet Cigéo

LNE participe également au front associatif et syndical qui, au niveau national, suit le projet CIGEO et à plusieurs groupes de travail du front juridique national.

Les événements marquants en 2020 :

- Le ministère de la Transition écologique et solidaire a organisé du 6 janvier au 14 février 2020 une concertation préalable relative à la mise en compatibilité de trois documents d'urbanisme avec le projet de centre de stockage Cigéo. LNE y a participé en déposant un avis motivé interrogatif : Pourquoi une concertation prématurée et inopérante, compte-tenu de l'indigence des éléments fournis par le dossier Andra et de l'absence d'une échéance claire nécessitant cette concertation?
- Colloque de Bruxelles en février 2020 : Le Nucléaire pour lutter contre le changement climatique ? L'ingérable production des déchets nucléaires/ Focus sur le stockage en couche géologique profonde . LNE a contribué à l'intervention « La France est-elle en capacité financière d'assumer le coût du projet Cigéo"? À quel prix? », et est intervenue sur la partie « Témoignages de terrain par 2 ONG »
- LNE participe à nombre de concertations sur le projet CIGEO, malheureusement sans effet-retour sur le projet lui-même .

  En fin d'année, l'Autorité Environnementale nationale (AE) s'est saisi du dossier de DUP Cigéo. FNE a été auditionnée par les 2 rapporteurs de l'AE le 29 décembre. LNE a activement préparé et participé à cet audit. Son avis très critique en janvier 2021 a fait l'effet d'une bombe auprès des collectivités locales.

Unitech : LNE a aussi apporté son concours au Collectif contre le projet Unitech de laverie nucléaire industrielle près de Joinville pour l'étude approfondie des impacts sur l'eau et déposé avec MNE fin 2019 une contribution à l'Enquête publique. Ce dossier est entré dans une phase de recours juridiques menée par les associations Haut-Marnaises.

SENTINELLES

2020 a été une année record en termes de nombre de signalements recensés sur la plateforme Sentinelles de la Nature. Nous avons été accompagnés successivement par Paul CHRETIEN, Lela TSAROEV et Jules OLLIVIER, volontaires en service civique, dans le suivi des signalements. Sans eux, nous ne pourrions tout simplement pas assurer le suivi d'un tel outil.

L'ANNÉE 2020 EN QUELQUES CHIFFRES

En 2020, LNE a eu à connaître 164 nouveaux signalements : 148 dégradations et 16 initiatives favorables. Ceci correspond environ à 3 signalements par semaine ou environ 14 signalements par mois. Par rapport à 2019, cela représente 182 % d'augmentation !
Pour information, depuis le début de l'utilisation de la plateforme par LNE en 2018, 270 signalements ont été transmis à notre association.

135	32	132	203
signalements publiés	initiatives publiées	actions réalisées	citoyens sentinelles

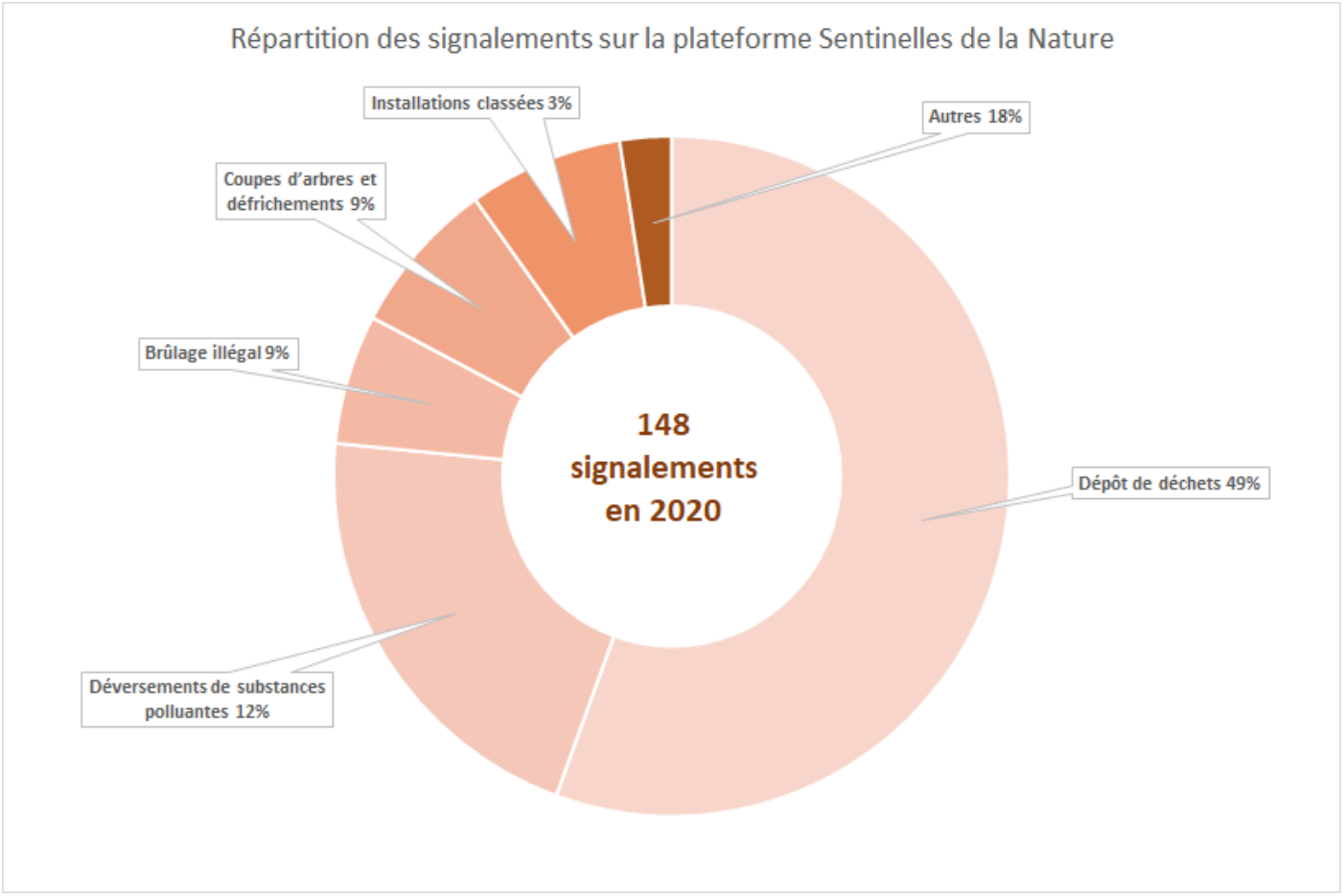

UNE ANNÉE D'AMÉLIORATION

Après un lancement en 2018, l'équipe de LNE a su travailler avec une efficacité grandissante sur la plateforme. En effet, on observe un plus grand nombre de signalements publiés. De plus FNE a développé au fur et à mesure des outils (tutoriel vidéo, réponses automatiques) pour nous permettre de traiter les signalements rapidement.

Des associations du réseau nous ont accompagné, motivées à s'investir dans ce projet, en devenant des sentinelles référentes ou bien en allant vérifier sur les lieux les différents signalements. Cela permet de soulager le travail de la fédération tout en assurant des liens au sein de notre réseau associatif.
De plus, pour mieux cerner l'utilisation de l'outil, LNE a mis en place un comité de pilotage bimestriel qui a permis de déterminer les stratégies de fonctionnement global de Sentinelle et de résoudre les signalements problématiques. Ce COPIL est composé de plusieurs membres d'associations volontaires et motivés pour développer cet outil. En 2019, 4 COPIL ont été organisés.

Sentinelles de la Nature peut apporter un support de communication supplémentaire aux associations, au travers des initiatives favorables. Cela permet d'illustrer, pour tous les citoyens, la diversité et le nombre grandissant des associations de protection de la nature en Lorraine. Le COPIL a élaboré une charte des initiatives favorables à la nature pouvant être signalées sur Sentinelles de la Nature.

DES FORMATIONS DESTINEES AU RESEAU ASSOCIATIF LORRAIN

Du fait de la crise sanitaire, il a été difficile de donner l'ensemble des formations souhaitées en 2020. 6 formations ont été réalisées en Lorraine sur la première moitié de l'année. Les outils numériques de visio-conférence nous ont permis de présenter l'outil via les réseaux sociaux au mois d'août et de participer à un webinaire sur les outils numériques dédiés à la transition écologique organisé par Hello Asso.

TRAVAIL EN COLLABORATION AVEC FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

France Nature Environnement a inscrit Sentinelles de la Nature comme l'une de ses actions phares pour l'année 2020 et les années à venir. Pour plus de démocratie, l'ensemble des fédérations régionales inscrites sur l'outil assistent désormais aux réunions mensuelles du Comité de Pilotage Sentinelles de la Nature de France Nature Environnement. Nous nous sommes organisés avec Alsace Nature et Champagne Ardenne Nature Environnement afin d'y avoir une représentation tournante de la confédération FNE Grand Est. FNE a mis en place des groupes de travails (GT) dédiés au développement des éléments suivants concernant l'outil et le projet Sentinelles :

- **GT « Animation »** ayant pour objectif d'entretenir la dynamique de la communauté Sentinelles par le biais de campagnes fédératrices (exemple : campagne pollution lumineuse) ;
- **GT « Base documentaire »** : création d'une base documentaire afin de répondre aux principales questions des sentinelles et informer sur les démarches à réaliser ;
- **GT « Suivi technique »,** visant à améliorer et faire évoluer le site internet pour le rendre plus intuitif et facile d'utilisation pour tous (à la fois le public et les associations);
- **GT « Valorisation et communication »,** en vue d'améliorer la connaissance de l'outil par le grand public et appuyer le plaidoyer du mouvement FNE ;
- **GT « Modèle socio-économique »** afin d'améliorer le plan de financement de Sentinelles de la Nature.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Il nous semble primordial de démocratiser ce dispositif au sein de notre réseau pour nous permettre d'être plus efficaces.

Depuis le début du déploiement de l'outil Sentinelles de la Nature en Lorraine, des associations et des bénévoles ont apportés leurs soutiens et leurs expertises dans le traitement des signalements. Certaines associations signalent elles-mêmes des dégradations, et alimentent ainsi la plateforme. Ce travail, de concert avec les associations locales, est à poursuivre et même à développer.

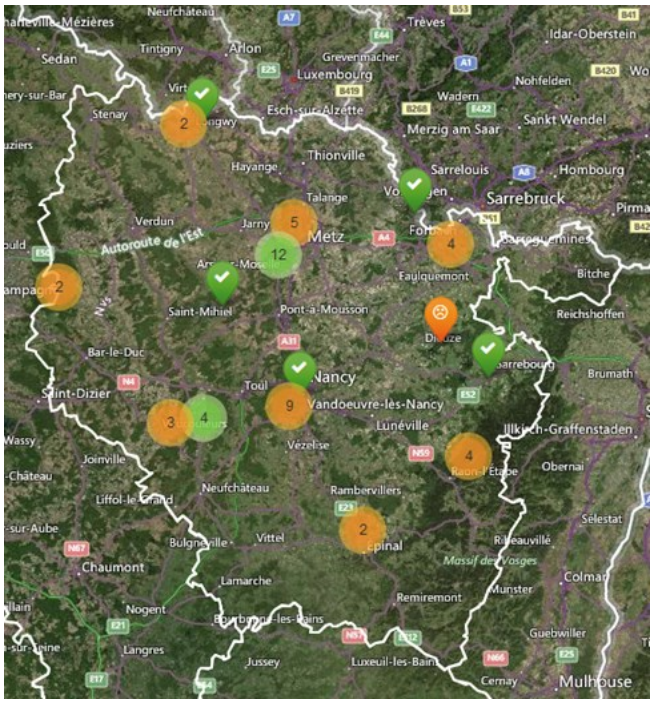

L'équipe de LNE va donc continuer les formations en 2021 et les années à venir à travers toute la Lorraine pour essemer d'une part des sentinelles sur l'ensemble du territoire mais également des bénévoles qui seraient prêts à s'impliquer dans la vérification et le suivi des signalements. L'objectif est de développer un réseau soudé à travers toute la Lorraine et par la même occasion d'être plus attentifs et réactifs sur les dégradations.

Après une période d'acclimatation à cette nouvelle plateforme, il est temps de la démocratiser au sein de notre réseau. De plus, faire connaitre la plateforme aux institutions pourrait nous permettre de gagner en efficacité dans la recherche d'une résolution des problématiques qui nous sont signalées.

JURIDIQUE

ACCUEIL DE STAGIAIRES JURISTES

En 2020, nous avons eu le plaisir d'accueillir Cécile BOURLON et Chloé PARJADIS qui nous ont accompagnés pendant un temps sur les missions juridiques. Cécile a travaillé principalement sur le thème du trafic transfrontalier de déchets, elle a réalisé un état des lieux de la réglementation sur le sujet et rédigé les plaintes à l'encontre de divers contrevenants en la matière. De son côté, Chloé, présente pour une durée de stage plus réduite, s'est occupée de mettre à jour l'ensemble des fiches juridiques ainsi que le guide juridique sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

CONSTITUTION DU GROUPE JURIDIQUE LORRAIN

Suite au séminaire du mois de novembre 2019, et consécutivement au constat du besoin prégnant de renforcer le service juridique de LNE, le « Groupe juridique lorrain » a vu sa première réunion se dérouler au mois de juillet 2020. Le groupe est composé d'environ 8 personnes, juristes de formation ou simplement désireux-ses de se former dans la discipline. 3 réunions de ce groupe se sont tenues en 2020. Ces réunions ont eu principalement pour objectif de fixer la stratégie juridique de l'association, d'organiser son fonctionnement ainsi que la planification des formations à venir.

En cette année 2020 perturbée par la crise sanitaire de nombreuses audiences ont été annulées et renvoyées à 2021.

UTILISATION INAPPROPRIÉE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES DANS LES VOSGES

3 exploitants agricoles ont employé la méthode du désherbage chimique (herbicide) afin de préserver les clôtures électriques bordant leurs parcelles. Dans un cas, cet épandage a été réalisé à l'intérieur de la bande tampon de 5 mètres obligatoire aux abords des cours d'eau. Dans les deux autres cas, les épandages ont été réalisés en dehors des parcelles cultivées et en bordure de fossé.

L'épandage en dehors des parcelles cultivées est interdit et engendre des risques importants pour la santé du voisinage et la biodiversité environnant les parcelles agricoles. LNE a accompagné Vosges Nature Environnement afin de se constituer partie civile dans les affaires poursuivies par le procureur de la république du Tribunal Judiciaire d'Epinal.

CONDAMNATION EXEMPLAIRE D'ARCELOR MITTAL À 150 000 EUROS D'AMENDE POUR POLLUTION DE LA FENSCH

Nous avions porté plainte en 2019 au côté de France Nature Environnement contre la société Arcelor Mittal pour plusieurs faits de pollution aux hydrocarbures dans la rivière de la Fensch à proximité de la cokerie située à Florange (57). Il était également reproché au géant industriel de ne pas s'être conformé à l'arrêté préfectoral de mise en demeure lui enjoignant de réaliser des études de ses réseaux d'eaux permettant justement d'éviter ces épisodes de pollution récurrents. Les associations se sont constituées parties civiles à l'audience qui se déroulait devant le Tribunal Judiciaire de Thionville. Ce dernier a prononcé une sanction à la hauteur de l'attitude de l'industriel et de la gravité des faits : 150 000 euros d'amende ! Le sidérurgiste a interjeté appel de cette décision, affaire à suivre donc…

NESTLÉ WATERS CONTINUE DE NOUS EN FAIRE VOIR DE TOUTES LES COULEURS À VITTEL DANS LES VOSGES

Les associations membres du collectif Eau 88 se sont réunies afin d'organiser la lutte contre la mainmise du géant Nestlé Waters dans l'utilisation de l'eau potable dans cette partie des Vosges. Au cours de leurs travaux de veille et de vigilance, elles ont découvert que la société Nestlé Waters ne possédait pas d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau pour les prélèvements d'eau concernant 9 de ses forages. En effet, le code de l'environnement impose à toute personne prélevant au-delà de 200 000 m3 d'eau de solliciter une autorisation administrative auprès de la préfecture. Cette absence d'autorisation est constitutive d'un délit au titre du code de l'environnement. FNE, LNE, VNE, l'ASVPP et UFC Que Choisir ont toutes ensemble porté plainte à l'encontre du géant industriel pour ces faits.

MODIFICATION DU PLAN DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTAL DE L'UNITÉ D'INCINÉRATION DES DÉCHETS DE METZ MÉTROPOLE, UN RETOUR EN ARRIÈRE ?

Au mois de mars 2020, le préfet de Moselle prenait un arrêté modifiant le plan de surveillance environnemental des sites de l'unité d'incinération des déchets de Metz Métropole « Haganis » et du site de l'UEM à Metz. La modification de ce plan de surveillance intervient à la suite d'une procédure de tierce expertise que LNE et Air Vigilance soupçonnent de ne pas bénéficier de toute l'indépendance nécessaire. De plus, ce nouveau plan n'apporte plus les garanties de surveillance suffisantes afin de détecter de potentiels épisodes de pollution dans l'environnement des sites. Les associations ont formé un recours gracieux à l'encontre de ces arrêtés, auquel le préfet a répondu par la négative.

DESTRUCTION D'UN CHAT FORESTIER EN MEURTHE-ET-MOSELLE

Un chasseur a confondu un chat forestier avec un loup dans le sud de la Meurthe-et-Moselle. LNE s'est joint à FLORE 54, le GEML, LOANA et l'ASPAS dans la plainte portée auprès de l'Office Français de la Biodiversité à l'encontre de cet individu.

TRAFICS TRANSFRONTALIER DE DÉCHETS (54-57)

Nous avons été contraints de porter plainte à nouveau, cette fois-ci accompagnés de France Nature Environnement, à l'encontre de l'exploitant agricole du Thionvillois qui continue de stocker des déchets de terre sur ses terrains malgré les condamnations prononcées par la Cour d'Appel de Metz à son encontre. L'auteur des faits persiste son trafic et a étendu ses activités à d'autres parcelles, tel que démontré par les rapports de l'inspection des installations classées qui ont constaté une nouvelle fois ces activités illégales en 2019 et 2020.

Le travail réalisé sur le trafic des déchets transfrontaliers nous a conduits à nous intéresser également à des dépôts importants de déchets sur les communes de Haucourt-Moulaine (54), Hayange et Herserange (57). En effet, ce sont respectivement 250, 200 et 80 tonnes de déchets ménagers (principalement plastiques et textiles) qui ont été déposées sur des friches industrielles et parfois des espaces naturels de ces communes. Ces déchets sont issus d'un trafic impliquant diverses entreprises belges. Certains dépôts de déchets ont été enlevés et nettoyés mais ce n'est pas le cas des 80 tonnes de déchets qui gisent encore à Herserange, l'Etat Belge faisant la sourde oreille vis-à-vis de ses responsabilités en tant que « producteur » des déchets.

HÉCATOMBE DANS LA RIVIÈRE AROFFE (54-88)

Fin août, l'association locale de pêche située sur le territoire de la commune de Gémonville (54) a constaté une odeur nauséabonde provenant de la rivière Aroffe. Perches, truites, gardons, chevesnes, Hotus, ablette… ont été retrouvés morts. Ces poissons sont caractéristiques d'un cours d'eau de 1ère catégorie piscicole telle que l'est la rivière Aroffe. Son affluent le ruisseau des Moulins a aussi été impacté par la pollution. C'est d'ailleurs en remontant jusqu'à celui-ci dans le village de Soncourt (88) qu'a été identifiée la source probable de cette pollution. Il s'agirait d'un GAEC qui serait à l'origine du déversement de matières organiques dans les cours d'eau. FLORE 54, VNE et LNE ont porté plainte à l'encontre de l'auteur de ces faits.

LES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES, MAUVAISES ÉLÈVES EN MATIÈRE DE RESPECT DES ARRÊTÉS SÉCHERESSES DANS LES VOSGES

Comme chaque été depuis plusieurs années déjà, les préfets sont contraints de prendre des arrêtés dits « sécheresse » afin de réguler et raisonner les activités consommatrices d'eau. Lors d'une opération de contrôle, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a pris sur le fait plusieurs centrales hydroélectriques. Le non-respect de ces arrêtés est constitutif d'une infraction passible de 1500 euros d'amende. LNE et VNE ont porté plainte pour ces faits et souhaitent rappeler que, parallèlement aux cours d'eau, ce sont également les réserves des nappes phréatiques qui s'amenuisent. Ce sont pourtant elles qui produisent la majorité de l'eau potable que consomment les français.

CARRIÈRE DE GERMINY

LNE s'est associé au contentieux administratif porté par FLORE 54, la CLCV Neuves-Maisons et le collectif Thuilley-Germiny-Vitterne contre l'autorisation du préfet de la Meurthe-et-Moselle d'exploiter une nouvelle carrière sur les communes de Thuilley, Germiny et Vitterne, projet comportant de grands risques sur la qualité en approvisionnement en eau potable pour les riverains ainsi que des impacts environnementaux importants tels que le déboisement de 42ha de forêt communale. Les recours en référé-suspension ont été rejetés fin 2020, mais le contentieux au fond se poursuit.

➡ BILAN DE L'ACTIVITÉ

Le service juridique de LNE décompte un total de 28 procédures (engagées, en cours et terminées) en 2020 (14 en 2019). Le contentieux pénal par plainte ou constitution de parties civiles reste prédominant. Les thématiques principales abordées demeurent les enjeux liés à l'eau (pollution, pesticides…) et la réglementation sur les ICPE. On dénote toutefois quelques procédures qui émergent sur le thème de la biodiversité. Une grande majorité des procédures engagées et en cours se situent dans le département des Vosges.

ANIMATION DU DÉBAT PUBLIC ENVIRONNEMENTAL

PARTICIPATION AUX ENQUÊTES ET CONSULTATIONS PUBLIQUES :

- Arrêté préfectoral fixant une période complémentaire concernant la vénerie sous terre des blaireaux (55)
- Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) de Savonnières-en-Perthois, Meuse (55)
- Contribution à l'enquête publique concernant le projet de chaudière à Combustible Solide de Récupération (CSR) au sein de l'usine SOLVAY à Dombasle Sur Meurthe (54)
- Enquête publique concernant la demande de concession d'hydrocarbure dénommée « Pierre Maubeuge » par la société Galli Coz en Meuse (55)
- Enquête publique concernant la demande de concession de gaz de couche de charbon sur l'ensemble du permis Bleue Lorraine Nord par La Française de l'énergie (57)
- Site AFYREN, « chimie verte » employant des résidus de l'industrie agro-alimentaire sur la plateforme pétrochimique de Carling (57)
- Enquête publique concernant l'enregistrement au titre des ICPE de l'entreprise Cyclamen à Eguelshart (57)

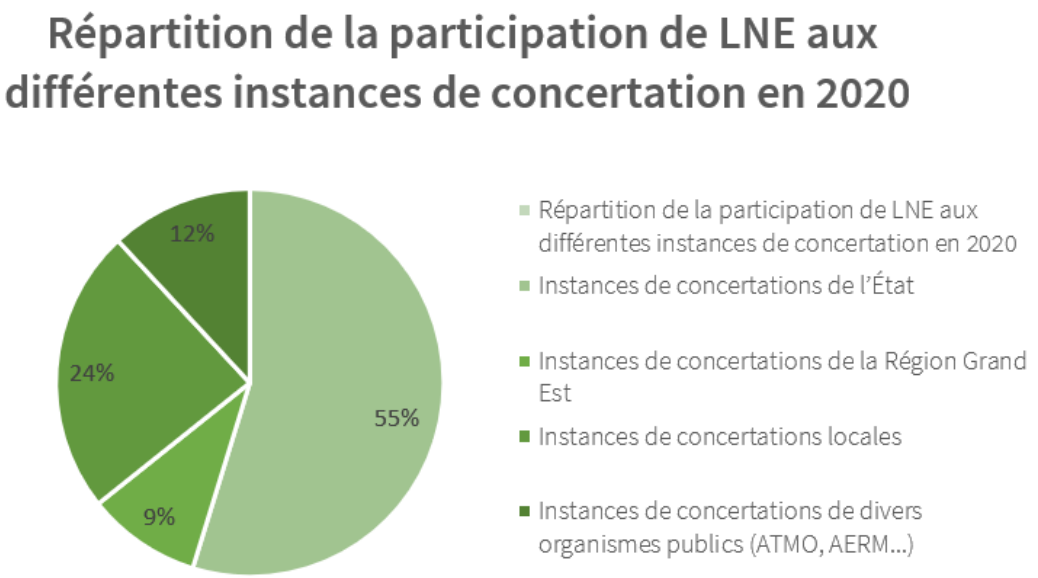

VIE ASSOCIATIVE

DÉMÉNAGEMENT

En vue des travaux réalisés sur l'aile de que nous occupions, toute l'équipe de LNE a été transférée, de manière temporaire, dans un autre bâtiment du Cloître des Récollets, dans des bureaux plus nombreux et grands. Un grand merci aux bénévoles qui sont venus nous aider, leur soutien n'aura pas été de trop !
Ce déménagement aura également permis le déploiement de la fibre, et ainsi d'une nouvelle solution de téléphonie par VOIP*.

ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Le premier confinement a perturbé les capacités de travail de certains volontaires en service civique. En effet, une partie d'entre eux travaillait sur des ordinateurs fixes de LNE, et a dû utiliser leur propre matériel quand cela était possible une fois confinés. Il a donc été décidé de procéder à l'achat de nouveaux ordinateurs portables reconditionnés et neufs, ainsi qu'à des casques de téléphonie pour faire face à l'augmentation drastiques de réunions en visioconférences. Ces dépenses ont été en partie financées par une aide exceptionnelle de la Région Grand Est et de la DREAL Grand Est.

LA VEILLE RÉGLEMENTAIRE RÉGIONALE

Une veille juridique régionale est réalisée et est publiée toutes les deux semaines dans notre lettre d'information. Sont notamment relevées chaque semaine les enquêtes et consultations publiques par département ainsi que les actes administratifs (arrêtés préfectoraux) concernant l'environnement par thématique dans chaque département et une veille des avis de l'Autorité environnementale. Cette veille ne comprend en revanche pas les arrêtés préfectoraux concernant les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ni les installations, ouvrages, travaux et aménagement dans le cadre de la police de l'eau (IOTA), ceux-ci n'étant pas inventoriés sur les sites internet des préfectures (sauf Meuse).

Cette veille juridique régionale requiert un temps de travail non négligeable à la juriste de LNE, elle n'a malheureusement pas le temps d'examiner le fond de chaque acte administratif. Il convient de partager le travail entre les associations, nous remercions donc les associations compétentes sur leurs territoires et leurs thématiques de bien vouloir examiner régulièrement cette veille et de faire remonter au service juridique les dossiers qui leur apparaitraient problématiques.

* VOIP : La voix sur IP, ou « VoIP » pour « Voice over IP », est une technologie informatique qui permet de transmettre la voix sur des réseaux compatibles IP, via Internet ou des réseaux privés ou publics, qu'ils soient filaires ou non.

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE À NOS MEMBRES

En 2020, LNE a aidé son association membre FLROE 54 à déposer deux demandes de subvention auprès du Fonds de Développement de la Vie Associative Grand Est. Il est d'ailleurs rappelé aux associations membres qu'un tel appui peut être fourni par la Fédération sur demande.
LNE a également permis l'accueil de 11 volontaires en service civique auprès de 5 associations membres (dont 5 mis à disposition).

GESTION DE L'INFORMATION

Dans le cadre de ses activités de mise en réseau, la fédération reçoit une grande quantité d'informations essentiellement par courriel.
Ces informations proviennent en majorité des associations membres de notre réseau mais nous sommes également de plus en plus sollicités par des structures et des particuliers. Vis-à-vis de son rôle fédérateur, LNE a pour mission de trier, traiter et redistribuer ces informations aux principaux intéressés. En 2020, plus de 18430 mails ont ainsi été traités par les salariés.

CONVENTIONS DE FINANCEMENT ET SOUTIENS FINANCIERS

En 2020, nous avons renouvelé nos partenariats avec le Conseil Régional Grand Est, la DREAL Grand Est, la ville de Metz, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, du Sport et de la Cohésion Sociale pour la réalisation de nos actions associatives.
Nous avons également perçu une partie des fonds correspondant aux projets AMI TVB (Appel à Manifestation d'Intérêt Trame Verte et Bleue) sur l'Illon et la carrière de Cornimont.
Enfin, LNE a été lauréate du Prix Régional Biodiversité du Parc Sainte-Croix pour la catégorie « initiatives collectives » pour son projet de renaturation des mares de la carrière des Petites Alpes à Cornimont.

COMMUNICATION

RÉSEAUX SOCIAUX

Un temps conséquent est consacré chaque année à la mise à jour des réseaux sociaux, notamment notre page Facebook (www.facebook.com/MIRABELLNE/). Ce volet a été accompli par Marine, service civique sur la Communication. Elle a, entre autres, permis la diffusion des informations associatives sur notre page, et Twitter mais ainsi que le lancement de notre compte Instagram, créé au cours de l'année 2019.
Notre page Facebook est suivie par près de 2000 personnes, soit une évolution constante ces dernières années.

SITE INTERNET

L'année 2020 marque pour LNE le souhait d'une refonte du site internet. Il nous semble pertinent d'actualiser le site, peu consulté et peu attractif. Il s'agira ainsi d'en faire notre outil de communication principal.

LETTRE D'INFORMATION

2020 a permis la réhabilitation et le renvoi régulier de la Lettre d'Information, rédigée dans un format plus court pour en faciliter la lecture. Elle est couplée à une veille juridique, réalisée conjointement entre Anaïs et le service civique en charge de ce qui touche au juridique.
Elles sont partagées chacune alternativement selon un rythme bimensuel.

GROUPE DE TRAVAIL COMMUNICATION/FORMATION

Les objectifs définis lors du séminaire de 2019 ont entraîné la création d'un groupe Communication / Formation / Recrutement au sein duquel le volet « Formation » est en train de se développer.

Intitulé « Université Populaire pour l'Environnement en Grand Est » (UPEGE), ce projet se veut fédératif et s'appuiera sur les formations déjà proposées par les associations ou organismes de formation de la grande région avec lesquels un partenariat sera recherché, afin d'articuler ces formations et les compléter, y compris avec des intervenants extérieurs sollicités pour leur expertise.

Il proposera aux responsables associatifs et aux militants des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement (APNE) du Grand Est un programme de formation selon 5 grands thèmes majeurs divisés en modules « à la carte » dispensés par demi-journées ou journées, en présentiel ou en visioconférences.

Des financements seront recherchés auprès de l'État, des collectivités territoriales, des institutions, des fondations, afin d'offrir la gratuité des formations à nos militants.
Une enquête va être faite auprès des membres des associations affiliées afin d'affiner ce projet en fonction de leurs centres d'intérêt et besoins et de connaître leurs éventuelles possibilités de contribuer personnellement en tant que formateur.

LORRAINE NATURE ENVIRONNEMENT

1 rue des Récollets
57000 Metz
Tél : 09 70 50 02 12
mirabel-lne@wanadoo.fr
www.lorrainenatureenvironnement.fr